



DEUX JOURS DE FORMATION  
ET D'ÉCHANGES  
AUTOUR DU 2<sup>e</sup> PILIER

[www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch)

## TARIFS PAR PARTICIPANT

Le prix du séminaire est de CHF 1'900.– pour les dirigeants\* d'institutions de prévoyance. Pour les autres participants, le prix du séminaire s'établit uniformément à CHF 2'500.–.

Ces prix sont indiqués hors TVA et comprennent la participation, la pension complète en chambre individuelle pour la durée du séminaire (deux jours/une nuit), les apéritifs et les collations durant les pauses, ainsi que la documentation de cours (remise sous forme digitale).

Vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement pour la Journée commune du jeudi 22 mai 2025 pour le prix de CHF 1'300.– HT pour les dirigeants\* d'institutions de prévoyance et de CHF 1'700.– pour les autres.

*\* Par dirigeants, nous comprenons les membres du conseil de fondation ou de la direction (directeur, gérant, administrateur, chef de service) d'une institution de prévoyance au sens de la LPP. L'inscription au registre du commerce est notamment déterminante pour définir le statut de dirigeant. Les membres de conseil de fondation qui exercent une activité professionnelle dans le domaine du 2<sup>e</sup> pilier (consultants, asset managers, auditeurs, etc.) ou auprès d'une compagnie d'assurances ne bénéficient pas du tarif spécial « dirigeants ».*

## INSCRIPTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription se fait par internet sur le site [www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch). La finance d'inscription est due dès la réception de la confirmation de la participation au séminaire. L'inscription est définitive à réception du paiement. Le nombre de participants étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire aussi rapidement que possible. La priorité sera donnée aux représentants d'institutions de prévoyance. Le cas échéant, les organisateurs se réservent la possibilité de limiter le nombre de participants par entité. L'inscription est nominative et porte pour la participation à la totalité de l'événement. Le partage entre plusieurs participants n'est pas admis.

Il est possible d'annuler une inscription sans frais jusqu'au 25 avril 2025. Au-delà de cette date, un montant correspondant à 50% de la finance d'inscription sera dû en cas d'annulation. Pour toute annulation faite à partir du 9 mai 2025, la finance d'inscription est due intégralement. Le cas échéant, un remplaçant peut être désigné dans la mesure où les organisateurs sont avertis au moins 3 jours ouvrables avant le début de l'événement. Toute annulation doit être faite exclusivement par voie postale ou par courriel (les annulations par téléphone ne seront pas acceptées). Les changements de programme, d'intervenant ou d'horaire restent réservés.

### Protection des données

Pittet Associés SA, domicilié avenue de la Gare 10, CP 1176, 1001 Lausanne et inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous le numéro IDE CHE-105.415.679 (le «Responsable du traitement»), agit en



Journées de la prévoyance

Case postale 6227 • 1211 Genève 6 • T 058 100 5252 • [info@journeesdelaprevoyance.ch](mailto:info@journeesdelaprevoyance.ch) • [@jdlprevoyance](https://twitter.com/jdlprevoyance)



DEUX JOURS DE FORMATION  
ET D'ÉCHANGES  
AUTOUR DU 2<sup>e</sup> PILIER

[www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch)

qualité de responsable du traitement au sens de la loi suisse sur la protection des données dans le cadre du traitement des données personnelles des participants aux Journées de la prévoyance. Le Responsable du traitement traite les données personnelles des participants aux Journées de la prévoyance en conformité avec sa notice de confidentialité (disponible au lien suivant: <https://www.pittet.net/mentions-legales/>) que vous êtes invités à lire attentivement.

Lorsque vous inscrivez un tiers aux Journées de la prévoyance, vous devez lui fournir une copie (ou le lien URL) des présentes conditions générales et de la notice de confidentialité susmentionnée.

Une liste comportant le nom, le prénom et l'employeur (ou la profession) de chaque participant, peut être distribuée aux participants à la Journée de la prévoyance. Des badges peuvent également être remis aux participants comportant leur nom, prénom et employeur.

Le Responsable du traitement prend des photos et vidéos durant l'évènement, lesquelles peuvent inclure les orateurs et les participants. Ces photos et vidéos pourront être publiées sur le site internet des Journées de la prévoyance ([www.journeesdelaprevoyance.ch](http://www.journeesdelaprevoyance.ch)), ainsi que sur les réseaux sociaux du Responsable du traitement ou autre moyen de communication permettant au Responsable du traitement de promouvoir l'évènement.

Le Responsable du traitement confie une partie de l'organisation et / ou de la communication en lien avec les Journées de la prévoyance à un prestataire situé en Suisse qui a accès et traite les données personnelles de participants dans ce cadre.

Par votre inscription aux Journées de la prévoyance, vous acceptez le contenu des présentes conditions générales.



Journées de la prévoyance

Case postale 6227 • 1211 Genève 6 • T 058 100 5252 • [info@journeesdelaprevoyance.ch](mailto:info@journeesdelaprevoyance.ch) • [@jdlprevoyance](https://twitter.com/jdlprevoyance)